



# Bulletin DES JEUNES AGRICULTEURS

Vol 3  
Printemps 2006

Une initiative sur les possibilités de croissance

## La diversité : rentable à tout point de vue

John et Angelika ne souhaitent pas devenir les plus importants producteurs agricoles au monde. Ils préfèrent voyager de par le monde. D'une superficie de 850 acres, l'exploitation de céréales et d'oléagineux du couple, située près de Niverville, lui sert à la fois de port d'attache et de plate forme de lancement de ses aventures agricoles aux quatre coins du monde.

Des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des clients du secteur privé, comme l'ACDI, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et Morris Industries, font fréquemment appel à l'expertise des Gehrer en matière de développement agricole.

Lorsqu'ils ne travaillent pas à l'étranger, ils s'affairent à mettre en marché et à vendre le Never Spill Spout, une invention de John. Il s'agit d'un dispositif doté d'une alarme qu'on raccorde à une tarière. L'alarme se déclenche lorsque la cellule d'entreposage est remplie.

John et Angelika éclatent de rire quand on leur demande en quoi consiste leur travail. « À vrai dire, nous n'avons pas d'emploi permanent », explique John. En effet, ce sont des producteurs agricoles ayant toujours travaillé à l'extérieur de la ferme, mais qui reviennent toujours chez eux, au Manitoba.

### Leur cheminement unique les amène à travailler à l'étranger

La ferme familiale fait partie intégrante du gagne pain du couple d'origine allemande. Elle est cependant administrée de façon à assurer beaucoup de latitude à John et Angelika. Tout, des pratiques d'assolement au niveau d'endettement, est adapté à leur besoin d'aventure.

John a immigré au Canada avec ses parents alors qu'il n'avait que 14 ans. Il a étudié en agriculture à l'Université du Manitoba, après quoi il a décidé de se lancer en affaires. En 1984, il a acquis une exploitation de poulets avec l'aide financière de ses parents. Il a obtenu une maîtrise en pédologie en 1992 après avoir suspendu ses études pour travailler à temps partiel dans le domaine de la conservation des sols.

Au cours de 19 dernières années, il a occupé le poste de superviseur municipal de la lutte contre les mauvaises herbes, de préposé à la pulvérisation sur mesure des cultures et de formateur international, en plus de collaborer aux programmes de soutien à l'agriculture du gouvernement fédéral. En 2000, il est retourné sur les bancs d'école en vue d'obtenir une maîtrise en administration des affaires. Il a récemment décroché son diplôme.

Angelika était âgée d'une vingtaine d'années lorsqu'elle a décidé de rejoindre ses parents au Canada. Possédant une formation en éducation physique, elle enseignait alors l'allemand dans une école de la Floride. Elle a travaillé pendant 18 mois à la ferme porcine de sa famille avant d'accepter un emploi au sein d'un centre préscolaire allemand anglais de Winnipeg. Elle y a été enseignante et directrice.

En 1987, après avoir rencontré John, elle a poursuivi sa carrière en éducation. Elle a par la suite travaillé pour la municipalité et pour l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba. Elle a aussi été directrice d'un centre d'éducation des adultes et travailleuse spécialisée dans l'établissement des immigrants à Steinbach.





*« Nous étions les seuls étrangers sur la ferme de l'État où nous habitons, précise Angelika. Nous avons donc étudié les bases du russe et appris à vivre sans eau courante ni électricité. Nous avons beaucoup profité de l'expérience. »*

Grâce à leur combinaison unique d'expériences, les Gehrer étaient les candidats idéaux pour le projet international portant sur la production du canola dans une région éloignée du Kazakhstan, mené en 1994 et en 1995. Après mûre réflexion, ils ont quitté leurs emplois, retiré leurs enfants (âgés de huit et neuf ans à l'époque) de l'école et se sont lancés dans une aventure qui leur a appris à vivre sans les commodités modernes.

« Nous étions les seuls étrangers sur la ferme de l'État où nous habitons, précise Angelika. Nous avons donc étudié les bases du russe et appris à vivre sans eau courante ni électricité. Nous avons beaucoup profité de l'expérience. »

Selon eux, cette aventure a permis de sensibiliser les membres de la famille aux enjeux mondiaux et aux différences culturelles. Après le lavage à la main des vêtements dans de l'eau chauffée sur le poêle et le séchage sur la corde à linge par des températures sous le point de congélation, ils apprécient grandement le style de vie nord américain.

Le contrat au Kazakhstan a donné lieu à d'autres possibilités de collaboration internationale pour John,

et à la prise de difficiles décisions pour la famille. Angelika est retournée au Canada avec les enfants quand John a été invité à travailler pour une société financière internationale en Ukraine.

« Nous avons décidé que nous ne pouvions pas tous deux travailler à l'étranger, explique t elle. Les enfants étaient au premier plan de nos préoccupations. Travailler ensemble à l'étranger une fois que les enfants auront grandi représentait notre objectif à long terme. »

Christiane, leur fille, a maintenant 21 ans et Steven, leur garçon, 19 ans. Ils s'occupent de l'entreprise à domicile en l'absence de leurs parents, soit la vente et la mise en marché du Never Spill Spout.

### **Leur style de vie et les objectifs visés ont modelé l'entreprise**

Au fil des ans, la ferme des Gehrer est passée d'une exploitation mixte bétail/céréales à une exploitation céréalière seulement. De plus, les Gehrer possèdent encore des parts dans une exploitation porcine dirigée par Hytek Ltd.

Le maintien d'un faible niveau d'endettement est au cœur de leur stratégie. C'est pourquoi ils ont opté pour une exploitation de taille réduite et de la machinerie plus vieille. Après avoir mis quelques cultures spéciales au banc d'essai, John est parvenu à la conclusion qu'une combinaison d'avoine et de soja convient parfaitement aux diverses activités et au calendrier de la famille.

Lorsqu'il commercialise ses récoltes, John tente d'en prélever une partie et d'écouler le reste au cours de l'année. Il essaie de vendre ses produits lorsque les prix sont à la hausse.

« Je ne tente pas d'obtenir le prix le plus élevé, car je ne saurais pas comment m'y prendre, déclare John. Si le prix grimpe encore, je suis un peu déçu, mais ce n'est pas la fin du monde. »

Le manque de liquidité ne le pousse pas à vendre à des prix qui ne lui conviennent pas. « Étant donné la faiblesse de notre niveau d'endettement, je peux me permettre d'attendre. Je ne suis pas dans l'obligation de vendre au plus bas prix de la saison de peur que la banque ne saisisse nos biens. Nous sommes dans une bonne position. »

# Never Spill Spout

Le Never Spill Spout est un cas classique d'invention de producteur : la frustration au service de l'ingéniosité. Depuis longtemps, les producteurs inventent ou improvisent des outils pour faciliter leur travail et celui de leurs collègues et faire face aux enjeux et aux problèmes du secteur agricole.

John Gehrler a mis au point le Never Spill lorsqu'il en a eu assez de monter aux échelles attachées aux silos afin de vérifier si ce dernier était presque rempli. Cette activité compte parmi celles qui causent le plus d'accidents à la ferme. Les producteurs se blessent fréquemment lorsqu'ils montent aux échelles, particulièrement durant la période des récoltes où ils sont pressés par le temps.

Après s'être rendu compte qu'aucun produit sur le marché ne répondait à ses besoins, John a conçu un prototype et a demandé à des producteurs et des entreprises agricoles de l'évaluer. « Je ne pensais jamais concevoir un produit comme celui là et le mettre sur le marché. C'est arrivé comme ça, explique-t-il. Je l'ai conçu presque par hasard et tout va pour le mieux. »

Le Never Spill Spout s'est classé au deuxième rang des nouvelles inventions présentées à la foire agricole de Brandon (2004 Ag Days). « Nous n'avions que le prototype et avons malgré tout vendu 16 Never Spill Spout, sans avoir établi de procédé de fabrication, raconte Angelika. Nous vendons ce produit depuis maintenant deux ans. »

Malgré la mise en place récente d'un réseau de distributeurs, la plupart des ventes sont le résultat du bouche à oreille. John apporte actuellement des modifications à son produit pour qu'il indique le niveau de remplissage de la cellule d'entreposage avant que l'alarme ne soit déclenchée. « Cela comporte de nombreux avantages du point de vue de la sécurité et de la commodité, explique Angelika. Les producteurs n'ont plus à escalader l'échelle du silo et les cellules d'entreposage ne débordent plus. Nous estimons qu'aucun producteur ne devrait avoir à le faire. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web du [neverspillspout.com](http://neverspillspout.com) ou composez le **1-866-860-6086**.

## LE COIN DES INVENTEURS DE LA FOIRE AGRICOLE DU MANITOBA – L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR PRÉSENTER VOTRE INVENTION

La foire agricole du Manitoba (Manitoba Ag Days), qui a lieu annuellement en janvier au Brandon Keystone Centre, comprend le coin de l'inventeur (Inventor's Showcase), où sont mis en vedette les plus récents produits agricoles et leurs inventeurs.

Si vous souhaitez participer au coin des inventeurs de la foire agricole du Manitoba 2007, veuillez communiquer avec Owen Beever, directeur général, Manitoba Ag Days, au **(204) 571-6566** ou avec Roy Arnott, président, Manitoba Ag Days et spécialiste de l'expansion des entreprises, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurale du Manitoba au **204-523-6424**.

La prochaine foire agricole aura lieu les **16, 17 et 18 janvier 2007**.

Cette stratégie n'a pas que de bons côtés. « Bien entendu, la superficie de notre exploitation restreint nos revenus. Une exploitation agricole de 850 acres ne peut générer des revenus d'un million de dollars. C'est impossible. Acheter des terres à des prix exorbitants afin réaliser des profits ne tient pas debout non plus. »

John indique qu'il s'en remet aux conseils agronomiques et aux données les plus récentes sur les pestes et les maladies offerts par le personnel du bureau local d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba. Il consulte aussi le site Web du Ministère afin de comparer les coûts d'exploitation de son entreprise à ceux établis par le gouvernement provincial.

Bien qu'ils ne laissent pas la ferme freiner leur travail de développement international, John et Angelika essaient de faire coïncider leurs contrats avec les périodes plus calmes de l'exploitation agricole. Il serait facile de donner les travaux en champ en affermage. Les Gehrler préfèrent toutefois s'occuper eux mêmes de la majorité des travaux.

Quoique les trois sources de revenus de la famille se complètent, maintenir l'équilibre demande parfois bien des efforts, des efforts que la famille est toujours prête à déployer.



# Faire d'un excellent concept d'affaires UNE RÉALITÉ

Si vous pensez que votre idée de produit ou de service pourrait s'avérer un succès, il existe une multitude de ressources pour vous aider à évaluer les diverses options qui s'offrent à vous.

On doit bien souvent faire appel à des experts conseils et à des institutions financières pour transformer une bonne idée en une entreprise dont les revenus viendront compléter ceux de l'exploitation agricole et en diversifier les activités. L'une des premières choses à faire est de communiquer avec les représentants des programmes appuyant les initiatives qui ajouteront de la valeur aux produits agricoles primaires (notamment par la transformation). La liste ci dessous contient certaines des ressources que vous pouvez consulter.

## CENTRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES CANADA-MANITOBA

Le site Web du Centre de services aux entreprises Canada Manitoba, dont l'adresse est [rcsec.org](http://rcsec.org) (cliquez sur le drapeau du Manitoba) est un excellent point de départ. Vous y trouverez des outils électroniques pour :

- mettre au point un concept d'affaires et en évaluer la rentabilité potentielle;
- élaborer un plan d'affaires;
- trouver un mécanisme de financement;
- protéger votre idée;
- mettre en marché votre produit ou service;
- démarrer votre entreprise, y compris l'enregistrement du nom commercial, les exigences en matière de permis, les taxes et l'embauche du personnel;
- importer et exporter des produits et services.

Le Centre de services possède une bibliothèque de référence disposant d'une vaste collection de publications sur les affaires et le commerce, et de nombreuses bases de données et répertoires. Il compte 24 bureaux régionaux au Manitoba, un bureau central à Winnipeg ainsi que des employés chevronnés prêts à partager leur savoir.

Ross Bingham, directeur du Programme d'aide aux entrepreneurs ruraux (AER) de la Société des services agricoles du Manitoba, estime que le Centre de services est « une ressource d'affaire à guichet unique de grande valeur pour les entrepreneurs, actuels ou éventuels. » Vous pouvez communiquer avec le Centre de services aux entreprises en composant le **204-984-2272** ou le **1-800-665-2019**.

## INDUSTRIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MINES MANITOBA (IDEM)

La Direction du développement des petites entreprises de l'IDEM offre, sans frais, un atelier de trois jours sur la planification d'entreprise. Il a lieu mensuellement à Winnipeg et périodiquement dans d'autres régions de la province.

L'atelier porte sur le démarrage d'une entreprise, la planification, les finances, la mise en marché et la vente ainsi que les autres ressources offertes aux petites entreprises, comme le Centre de services aux entreprises. M. Bingham indique que « l'atelier est si populaire qu'il y a toujours des gens sur la liste d'attente. » Il est obligatoire pour les participants à certains programmes provinciaux, notamment le Programme d'aide aux entrepreneurs ruraux.

À l'extérieur de Winnipeg, l'atelier est généralement présenté en collaboration avec des entreprises locales ou des organismes de développement communautaire.

Le programme Lancement d'entreprises, dont l'atelier sur la planification d'entreprises fait partie, permet aux nouvelles entreprises admissibles d'accéder à du financement. Les institutions financières participantes offrent un prêt garanti de cinq ans d'un montant maximal de 10 000 \$. Pour obtenir davantage de renseignements, communiquez avec Margaret Kelly, coordonnatrice, programme Lancement d'entreprises au **945-7721**, à Winnipeg, ou au **1-800-665-2019**.

## AGRICULTURE, ALIMENTATION ET INITIATIVES RURALES MANITOBA (AAIRM) ET LA SOCIÉTÉ DES SERVICES AGRICOLES DU MANITOBA (SSAM)

AAIRM et la SSAM offrent plusieurs programmes à frais partagés et programmes de garantie d'emprunt aux nouveaux entrepreneurs ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises existantes souhaitant élargir leur activités :

- Le Programme d'études de faisabilité de l'Initiative de développement économique rural (IDER) fournit aux entreprises, aux coopératives commerciales et aux administrations municipales en milieu rural ainsi qu'aux organismes de développement économique locaux ou régionaux jusqu'à 50 % des fonds nécessaires à l'embauche d'un expert conseil indépendant pour des services tels que :
  - l'analyses financière ou marketing, ou l'analyse de l'avant-projet sommaire;
  - l'établissement du plan d'affaires;
  - l'obtention de la certification ISO ou HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques).

Les jeunes entreprises, les entreprises en expansion et les entreprises de développement communautaires sont admissibles au programme.

Selon Bob Newell, coordonnateur du Programme d'études de faisabilité, une étude de marché approfondie et un plan d'affaires complet sont des outils essentiels pour convaincre les institutions financières et les investisseurs de la rentabilité et de la viabilité à long terme d'une entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du programme, communiquez avec Bob Newell au **204-945-3574** ou consultez le site Web suivant : [manitoba.ca/agriculture](http://manitoba.ca/agriculture).

...suite au verso

# CULTURE

## de biens et services écologiques

Les bons agriculteurs savent qu'ils doivent être de bons intendants. Ils doivent prendre bien soin des terres dont dépendent leurs revenus.

Étant donné les pressions économiques actuelles, il est parfois difficile de prendre les décisions qui s'imposent. L'installation d'une clôture le long des zones riveraines ou des pâturages indigènes constitue une dépense immédiate, en temps et en argent, pour le producteur. À long terme, elle augmente la valeur de l'exploitation et présente des avantages écologiques. Il est cependant difficile de considérer ces bénéfices comme des investissements.

Le programme de services d'utilisation plus rationnelle des terres (SURT) et le projet de recherche sur les biens et services écologiques pourraient changer la donne. Il s'agit d'un projet pilote d'une durée de trois ans visant la municipalité rurale de Blanshard, au Manitoba. L'objectif du projet est d'évaluer la possibilité de verser une compensation monétaire aux agriculteurs appliquant des pratiques de gestion avantageuses, à la fois pour les terres et l'écologie. Les biens et services écologiques, notamment la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration de l'habitat faunique et la protection contre l'érosion des sols, correspondent aux avantages qu'on souhaite mettre en évidence dans le cadre du projet.

### Les pratiques de gestion suivantes peuvent faire partie du programme :

- le maintien des zones humides et des terres naturelles;
- l'amélioration des zones riveraines;
- l'établissement de plantes fourragères indigènes sur les terres fragiles cultivées.

Une première canadienne, le projet a été mis sur pied dans le sillage du symposium sur les biens et services écologiques qui a eu lieu en février 2006, à Winnipeg. Plus de 200 délégués y ont discuté des leçons tirées par d'autres pays en matière de compensation monétaire pour les biens et services écologiques et de la façon d'appliquer ces connaissances au contexte canadien.

### Les partenaires suivants participent au projet administré par la Société des services agricoles du Manitoba :

- Gouvernement du Manitoba
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Delta-Waterfowl Foundation
- Little Saskatchewan River Conservation District
- Municipalité rurale de Blanshard
- Keystone Agricultural Producers

Les producteurs de la municipalité rurale de Blanshard qui souhaitent prendre part au projet sont priés de communiquer avec Steve Hamm au **204-566-2270**.

Renseignements recueillis par Herb Schellenberg, économiste des politiques.

Delta Waterfowl et Fred Greenslade



- Le Programme d'aide aux entrepreneurs ruraux offre aux entreprises des garanties sur des prêts allant de 10 000 \$ à 100 000 \$. Les prêts sont accordés par des institutions financières aux entrepreneurs à plein temps, aux petites entreprises et aux entreprises à domicile des régions rurales du Manitoba. Ils peuvent servir à l'acquisition d'immobilisations et de stocks ou à l'établissement de fonds de roulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec Ross Bingham au **945-2180**, à Winnipeg, ou au **1-800-567-7334**; ou encore consultez le site Web suivant : [manitoba.ca/agriculture/macc/aaa21s09.html](http://manitoba.ca/agriculture/macc/aaa21s09.html).

## PARTENAIRE AVEC LES JEUNES

Partenaire avec les jeunes est un programme provincial octroyant deux subventions aux jeunes âgés de 18 à 29 ans qui ont choisi de travailler à leur compte et qui désirent se lancer en affaires.

Aux termes du programme, les participants peuvent recevoir une subvention d'un montant maximal de 4 000 \$ pour les aider à défrayer les coûts de démarrage de l'entreprise et les dépenses en capital.

Dans le cadre du Programme de perfectionnement des compétences des jeunes entrepreneurs, les jeunes dont la demande est approuvée sont admissibles à une subvention pouvant aller jusqu'à 1 000 \$, ou 1 500 \$ pour les résidents des régions du Nord. Cette subvention les aidera à payer les frais liés à un cours de formation agréé dans le domaine des affaires.

Les demandeurs doivent s'engager à travailler au moins 30 heures par semaine au sein de l'entreprise et ne peuvent consacrer plus de 20 heures par semaine à autre emploi. Les dossiers des demandeurs qui pratiquent l'agriculture pour au plus 20 heures par semaine et souhaitent démarrer une entreprise admissible leur procurant au moins 30 heures de travail autonome par semaine seront examinés, bien que l'agriculture primaire ne fasse pas partie des catégories admissibles au programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces programmes, communiquez avec Shaun Hampton, coordonnateur de programmes, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, au **945-4284**, à Winnipeg, ou au **1-800-282-8069**, poste 4284.

## AUTRES RESSOURCES

- Les entreprises locales de développement communautaire (ELDC) accordent des prêts pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ aux entrepreneurs locaux souhaitant se lancer en affaires ou agrandir une petite entreprise qui créera de l'emploi dans la collectivité. Par l'entremise du Programme de prêts d'initiative locale, le gouvernement provincial offre un financement de contrepartie afin d'accroître le fonds de crédit renouvelable. En outre, les ELDC offrent des conseils judicieux et une aide précieuse concernant les affaires locales. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet et des liens vers les ELDC manitobaines, composez le **204 776-2266** ou consultez le site Web suivant : [brandonu.ca/organizations/RDI/mcdca.htm](http://brandonu.ca/organizations/RDI/mcdca.htm).
- Les Sociétés d'aide au développement des collectivités sont des agences fédérales à but non lucratif qui appartiennent à des intérêts locaux et qui sont administrées localement. Elles accordent aux petites et moyennes entreprises des prêts allant jusqu'à 125 000 \$. De plus, elles fournissent des renseignements sur les entreprises et les marchés et aident les entrepreneurs à élaborer et à évaluer leur plan d'affaires. Pour obtenir de plus amples informations, composez le **943 2905**, à Winnipeg, ou consultez le site Web suivant : [cfpm.mb.ca](http://cfpm.mb.ca).
- Le Programme de financement des petites entreprises du Canada offre des garanties sur les prêts d'une valeur maximale de 250 000 \$ accordés par des institutions financières aux petites entreprises à plein temps afin qu'elles puissent acquérir des immobilisations. Il importe de noter que les entreprises spécialisées dans la récolte de produits primaires et l'agriculture primaire ne sont pas admissibles au programme. Pour obtenir davantage d'information, composez le **984 2272**, à Winnipeg, ou le **1 800 665 2019**, ou encore consultez le site Web suivant : [cbcs.org](http://cbcs.org).

Préparé par Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba.



## AVONS NOUS OUBLIÉ QUELQU'UN?

Si vous connaissez un jeune agriculteur qui n'a pas reçu le Bulletin des jeunes agriculteurs, demandez-lui de communiquer avec nous à l'adresse [youngfarmers@gov.mb.ca](mailto:youngfarmers@gov.mb.ca), nous nous ferons un plaisir de lui en envoyer un exemplaire.

## FAITES NOUS PART DE VOS COMMENTAIRES

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du Bulletin des jeunes agriculteurs, et ce que vous souhaitez y lire à l'avenir. Envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante : [youngfarmers@gov.mb.ca](mailto:youngfarmers@gov.mb.ca)

## CONSULTEZ LE SITE WEB DES JEUNES AGRICULTEURS

Le site Web des jeunes agriculteurs d'AAIRM contient, entre autres, des renseignements détaillés sur les programmes et services décrits dans le présent bulletin. Vous y trouverez également des liens vers des ressources utiles sur d'autres sites publics et privés. Consultez dès aujourd'hui le site Web des jeunes agriculteurs à l'adresse suivante : [manitoba.ca/agriculture/financial/youngfarmers](http://manitoba.ca/agriculture/financial/youngfarmers)

Canada

Manitoba